

## PRÉPARATION A LA CERTIFICATION EN GÉORÉFÉRENCIEMENT ET DÉTECTION DE RÉSEAUX

### LES OBJECTIFS DU STAGE :



- Appréhender les exigences du référentiel de certification des prestataires en géoréférencement et détection des réseaux.
- Comprendre les attentes en matière d'organisation et de gestion documentaire.

### PROGRAMME DE FORMATION

#### REFERENTIEL APPLICABLE

Arrêté du 19 février 2013 modifié et ses 3 annexes (annexe 1, annexe 2, annexe 3)



#### PUBLIC VISÉ

Entreprises réalisant des opérations de récolement ou d'investigations complémentaires, avec ou sans fouille et se préparant à la certification en « géoréférencement » ou « détection de réseaux ».



#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, questions-réponses, documentation.



1 jour (7 heures)



INTER : 540 euros HT  
INTRA sur devis



Marie CHAPOT,  
Tel : 07 72 72 50 52  
Mail [marie.chapot@paramaribo.fr](mailto:marie.chapot@paramaribo.fr)

#### Les règles d'instruction des demandes de certification

- Rappel des domaines d'application, des activités couvertes et des sites concernés
- Traitement de la demande de certification
- Contenu et durée des audits de certification
- Audit sur site et audit terrain
- Rapport d'audit, non conformités et actions correctives
- Recours sur une interprétation du référentiel

#### Panorama des organismes certificateurs

- BUREAU VERITAS Certification
- CCTA Certification
- AFNOR Certification

#### Gestion documentaire

- Mise en place d'une base documentaire
- Veille réglementaire et normative
- Exigences en matière d'assurance et de responsabilité
- Modalités de traçabilité et de conservation des données

#### Procédure de réalisation des prestations

- Processus commercial
- Démarches préalables au démarrage de la prestation
- Modalités de réalisation de la prestation, conformité terrain et contrôle
- Conformité des livrables
- Gestion de la sous-traitance

#### Organisation interne

- Compétences et habilitations des intervenants
- Gestion du matériel
- Gestion des logiciels
- Maîtrise des sous-traitants

#### Traitement des réclamations et amélioration continue

- Remontée des dysfonctionnements
- Règles d'analyse et de correction
- Mise en oeuvre du plan d'actions